



Alliance Française
Bordeaux Aquitaine

✉ af@alliance-bordeaux.org
☎ +33 (0)5 56 79 32 80
🌐 www.alliance-bordeaux.org
🏠 126 rue Abbé de l'Épée
33000 BORDEAUX



COURS DE FRANÇAIS

CONTRAT D'APPRENTISSAGE



Afin de garantir des formations de qualité et de bien encadrer le parcours des apprenants, l'Alliance Française Bordeaux Aquitaine (AFBA) a pris plusieurs engagements relatifs à la mise en place et au suivi des cours. Considérant les apprenants comme de véritables acteurs de ces formations, l'AFBA leur demande à eux aussi de respecter un certain nombre d'engagements qui doivent concourir au bon déroulement des cours.



LES ENGAGEMENTS DE L'ALLIANCE FRANÇAISE BORDEAUX AQUITAINE

ÉQUIPE ENSEIGNANTE : l'AFBA emploie des enseignants diplômés de l'enseignement supérieur, spécialistes du Français Langue Étrangère et disposant de plusieurs années d'expérience.

PUBLIC ET EFFECTIFS DES CLASSES : l'âge minimum pour suivre les cours de langue à l'AFBA est 16 ans. Les classes sont constituées de 10 à 16 apprenants.

MÉTHODOLOGIE : l'AFBA intègre les réflexions et les recommandations du CECRL*. Les activités tendent à faire agir et réagir les apprenants en français dans des situations concrètes de la vie quotidienne ou professionnelle. Les interactions, les échanges interculturels et la progression individuelle sont privilégiés.

ÉVALUATION : afin d'encadrer le parcours des apprenants, l'AFBA a mis en place un dispositif d'évaluation :

- une évaluation diagnostique, en début de parcours, via un test de placement
- une évaluation formative hebdomadaire
- une évaluation sommative, en fin de niveau
- une auto-évaluation via un portfolio

ENQUÊTE DE SATISFACTION : l'AFBA propose régulièrement des réunions avec les apprenants pour recueillir leurs remarques sur l'organisation des cours. A la fin du séjour, une enquête de satisfaction est diffusée portant sur le rythme des cours, le contenu des programmes, la méthodologie utilisée et les activités proposées.

COURS DE SOUTIEN : l'AFBA a mis en place des cours de soutien. Ponctuels et d'une durée définie selon les besoins, ils sont proposés par les enseignants afin d'aider les apprenants en difficulté.

ATTESTATIONS : pour justifier de leur parcours de formation à l'AFBA, les apprenants peuvent solliciter leurs enseignants pour la remise de différents documents.

- une *attestation de présence*, justifiant d'un nombre d'heures de cours suivies à un niveau donné
- un *bilan de formation*, faisant état de la progression
- un *certificat de niveau*, remis à chaque apprenant ayant passé avec succès une évaluation sommative. Il rend compte du niveau atteint par l'apprenant sur l'échelle des compétences du CECRL*.

MATÉRIEL DE FORMATION : l'AFBA utilise des manuels de Français Langue Étrangère dont les contenus respectent la méthodologie et la progression définies par le CECRL : Alter Ego + (Hachette FLE), Dites-moi un peu (PUG), Écriture créative (PUG). Les salles de classes sont équipées d'un ordinateur, d'une connexion à internet et d'un

COURS DE FRANÇAIS

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

d'un tableau numérique interactif. Le manuel Alter Ego + s'accompagne d'une clé numérique.

L'AFBA dispose enfin d'un centre de ressources proposant une bibliothèque, des ordinateurs connectés à internet et des parcours numériques pour un travail en autonomie. Ouverture tous les après-midis.

LES ENGAGEMENTS DES APPRENANTS DE L'AFBA

Acteurs à part entière de la formation, les apprenants de l'AFBA concourent, par le respect de certaines règles et attitudes, au bon déroulement des cours.



HORAIRES : les cours de l'AFBA débutent à 9h00 le matin, 13h30 ou 14h00 l'après-midi et 18h00 ou 18h30 le soir. Tout retard peut altérer le bon déroulement des activités et gêner aussi bien l'enseignant que les autres apprenants. Il est donc demandé à chacun de bien respecter les horaires indiqués. Au-delà d'une heure de retard, un apprenant sera noté absent.

ASSIDUITÉ : il est demandé aux apprenants d'être assidus : comme les retards, les absences répétées perturbent le bon déroulement des cours et la progression dans l'apprentissage. En outre elles peuvent conduire à un changement de niveau ou à une proposition de redoublement si l'enseignant estime que les connaissances nécessaires pour continuer dans un niveau et/ou passer au niveau supérieur ne sont pas acquises. Un seuil de présence de 80% est nécessaire pour passer l'évaluation de fin de niveau. Un appel est effectué à chaque séance et les absences sont saisies dans une base de données. Les attestations de présences éditées à la demande des apprenants tiennent compte de leurs absences. Des messages sont envoyés après plusieurs absences non justifiées. Il appartient aux apprenants d'informer l'accueil d'une absence prévue.

LANGUE FRANÇAISE : la langue d'enseignement et de communication dans la classe est le français. Les enseignants encouragent les apprenants à l'utiliser autant que possible et cela quel que soit le niveau de manière à rendre son usage naturel et à garantir une meilleure progression.

PARTICIPATION : la progression des apprenants dépend aussi de leur implication dans l'apprentissage. Les enseignants de l'AFBA tendent à les rendre autonomes et actifs en favorisant la réflexion, la prise de parole et l'interaction. Ils attendent donc des apprenants qu'ils montrent de l'intérêt pour les activités proposées et les échanges avec les autres apprenants.

Des devoirs sont donnés régulièrement afin de mettre en pratique certains contenus de cours ou préparer une prochaine séance. Les apprenants sont invités à les faire régulièrement pour garantir leur progression.

MATÉRIEL DE FORMATION : il est conseillé aux apprenants de ne pas acheter le manuel avant le premier cours car un changement de niveau pourrait entraîner un changement de manuel. Une fois le niveau confirmé par l'enseignant, les apprenants sont invités à se procurer le manuel et le cahier d'activités le plus rapidement possible. Des photocopies pourront être effectuées le premier jour mais non par la suite.

Le responsable des cours

